

FORMULAIRE POUR LE RESULTAT FINAL

Observations préliminaires

Les informations demandées font partie du contrat avec l'agence d'exécution et permettront à l'IPEC de tirer les leçons de l'expérience et de les appliquer à l'avenir dans les activités de programmation. Le *rapport sur le résultat final* doit couvrir toute la période du *programme d'action*.

Le *formulaire du rapport sur le résultat final* a été conçu pour permettre une auto-évaluation systématique du travail effectué par les agences d'exécution de l'IPEC. Le formulaire comprend sept parties principales :

- 1) Informations générales sur le programme d'action et l'agence d'exécution ;
- 2) Informations sur les résultats et intrants ;
- 3) Informations sur les types d'interventions ;
- 4) Informations sur le groupe cible ;
- 5) Informations sur les objectifs ;
- 6) Problèmes particuliers ;
- 7) Recommandations, constatations, leçons apprises.

Toutes les questions qui ne s'appliquent pas au programme d'action peuvent être écartées.

Les preuves de l'évaluation seront fournies à chaque fois que cela est possible. Par exemple, une affirmation comme celle qui suit ne doit pas figurer toute seule : « *Le centre d'éducation non formelle a eu beaucoup de succès et les enfants étaient très contents de la qualité de l'enseignement* ». Le *rapport* doit indiquer comment et pourquoi on est arrivé à cette conclusion. Les indicateurs possibles pour le succès d'un centre d'éducation non formelle pourraient être *l'inscription d'un nombre considérable d'anciens enfants travailleurs, la demande croissante des parents ou des enfants travailleurs d'inscrire ces enfants dans le centre de même qu'un faible taux d'abandon*. L'opinion favorable des enfants peut se traduire par leur présence régulière et leur participation active aux cours.

Les agences d'exécution ne doivent ménager aucun effort pour remplir ce formulaire avec les informations adéquates.

Veuillez utiliser des pages supplémentaires pour remplir le questionnaire et numéroté soigneusement vos réponses. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire, n'hésitez pas à contacter le directeur national du programme ou le coordinateur du projet de l'IPEC qui vous aidera à remplir le questionnaire.

1. Informations générales sur le programme d'action et l'agence d'exécution

1. Fournissez les informations suivantes sur le programme d'action

Titre du programme d'action: **Prévention et lutte contre la TRAITE et l'exploitation des Enfants par la mise en œuvre d'un programme d'éducation alternative et de réinsertion socioprofessionnelle dans les départements de l'Atlantique et du Zou**

Lieu du programme d'action: ZAKPOTA ; KPOMASSE ; SO AVA

Numéro du programme d'action: PA9-BJ-LUTRENA-DANIDA

Nom de l'agence d'exécution: Croix Rouge Béninoise

Partenaires Associés : ONG Nouvel Elan ; Service de la Charité et du Développement Intégral de l'Homme (SCDIH)

Adresse de l'agence d'exécution:

Rue: 29, Djassin
Ville: Porto-Novo
Pays: Bénin
Tél.: 20 21 28 86
Email: crbenin@yhoo.fr
01 BP 01

Coût du programme d'action (en USD): **US\$ 225.282**

Date réelle du début du programme d'action (jour- mois- année): 15 Septembre 2005

Date réelle de la fin du programme d'action (jour- mois- année): 13 Septembre 2007

Nom, signature du responsable accrédité de l'agence d'exécution du programme d'action et date:

Gabriel ATCHADE, Président

2. Décrivez la nature de l'agence d'exécution en cochant un ou plusieurs des cercles dans la case ci-dessous :

<input type="checkbox"/> Organisation gouvernementale	<input type="checkbox"/> nationale
	<input type="checkbox"/> régionale/ provinciale
	<input type="checkbox"/> locale
	<input type="checkbox"/> autres (veuillez spécifier)

<input type="checkbox"/> Organisation des employeurs, au	<input type="checkbox"/> niveau national
	<input type="checkbox"/> niveau régional/provincial
	<input type="checkbox"/> niveau local / communautaire

Formulaire du rapport sur le résultat final 3 3

autres (veuillez spécifier)
.....

Organisation des travailleurs, au niveau national
 niveau régional/provincial
 niveau local / communautaire
 autres (veuillez spécifier)
.....

Autres ONG, au **niveau national**
 niveau régional/provincial
 niveau local / communautaire
 autres (veuillez spécifier)
.....

Institut de formation¹

Institut de recherche²

2. Informations sur les types d'intervention

1. Donnez une brève description des principaux types d'interventions (résultats, activités) effectuées dans le cadre du programme d'action. Structurez la description des résultats et activités en les regroupant selon les types d'interventions indiqués dans la case ci-dessous. Cochez les types d'interventions dans le cadre du programme d'action qui ont pris le plus de temps (trois au maximum).

Types d'interventions

<u>Retrait des enfants de la traite/ travail</u>	<u>Travail en réseau/ activités de coordination</u>
<input type="checkbox"/> Contrôle du lieu de travail	<input type="checkbox"/> Recherche
<input type="checkbox"/> Amélioration des conditions de travail	<input type="checkbox"/> Formation de groupes d'entraide
<input type="checkbox"/> <u>Education non formelle pour les enfants travailleurs</u>	<input type="checkbox"/> Services de soutien (santé, nutrition, logement, allocations, conseils)
<input type="checkbox"/> Formation pré professionnelle pour les enfants travailleurs	

<input type="checkbox"/> Etablissement/Renforcement des capacités organisationnelles sur le travail des enfants (par ex. créer une unité sur le travail des enfants)	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (journaux, TV, radio, posters, livres, etc.)
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'application de la loi	<input type="checkbox"/> Evènements spéciaux (expositions, marches, pièces de théâtre, rassemblements communautaires etc.)
<input type="checkbox"/> Formation des inspecteurs du travail et/ou d'usines (y compris les ateliers et séminaires)	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Formation d'autres adultes (y compris les ateliers et séminaires)

¹ Veuillez indiquer si l'institut de formation appartient à l'une des catégories mentionnées ci-dessus (organisation gouvernementale, des employeurs ou des travailleurs ou autres ONG) en cochant la (les) case(s) appropriée(s).

² Veuillez indiquer si l'institut de recherche appartient à l'une des catégories mentionnées ci-dessus (organisation gouvernementale, des employeurs ou des travailleurs ou autres ONG) en cochant la (les) case(s) appropriée

3. Informations sur les résultats et intrants

1. Décrivez si, dans le cadre du programme d'action, les résultats ont été réalisés comme prévu dans le schéma récapitulatif. S'il y a eu des changements majeurs pendant la durée de vie du programme d'action, expliquez les raisons et la nature de ces changements, ainsi que la manière dont elles ont affecté le résultat du programme d'action.
2. Décrivez si les intrants des organisations participant au programme d'action (IPEC, agence d'exécution, éventuelles autres organisations) ont été fournis conformément au plan (expliquez les problèmes, le cas échéant, et décrivez ce qui a été fait pour les résoudre).
3. Décrivez si l'allocation budgétaire a été suffisante ou si une révision budgétaire a été effectuée. Dans le cas d'un examen budgétaire (augmentation ou réduction du budget ou changements majeurs entre les lignes budgétaires), spécifiez-en l'objectif.

4. Informations sur le groupe cible

1. Décrivez le(s) groupe(s) d'enfants travailleurs couverts par le programme d'action.

Les bénéficiaires directs

- 600 enfants (50% filles et 50% garçons) de 12 à 17 ans des communes de Sô-Ava, de Kpomassé et de Zakpota rapatriés, interceptés par la Brigade de Protection des Mineurs ou leurs pairs qui vivent dans ces localités reconnues comme à haut risque pour la traite, tous des candidats potentiels à une aventure à l'intérieur ou à l'extérieur du Bénin.

Bénéficiaires indirects

- les membres adultes des familles des enfants ciblés
- les enseignants des écoles dans lesquelles les enfants seraient inscrits ; pour ceux que nous aurons convaincus de la reprise des classes;
- les maîtres artisans associés à la formation professionnelle des bénéficiaires ;
- institutions intervenant dans le domaine;
- les autorités administratives, les autorités locales, les associations de jeunes, de protection des mineurs et les comités locaux de lutte contre la traite ;

- la population des villages qui profiteront des effets induits des actions de sensibilisation (campagne, radio, sensibilisation dans les écoles)

Répondez à la question 1.1 et/ou 1.2.

- a. Pour les programmes d'action qui traitent *directement* avec les enfants travailleurs, veuillez insérer dans les tableaux ci-joints (Annexe I)

Le nombre d'enfants atteints dans le cadre du programme d'action

- *723 EVT's de 6 à 17 ans ou enfants en menace de l'être (343 filles et 380 garçons) le nombre d'enfants ayant bénéficié des services du PA dans les trois communes.*
- *Parmi les 723 enfants on dénombre,*
 - *577 enfants dont 319 filles et 258 garçons sont des EVT's retirés d'exploitation dont 144 (55 filles) interceptés ou rapatriés sous la pression des réseaux communautaires*
 - *145 enfants dont 97 filles prévenus de la traite,*
 - *Parmi ces enfants, 295 enfants dont 179 filles et 116 garçons sont inscrits dans les formations professionnelles et 133 enfants dont 61 filles et 72 garçons formés en AGR à savoir :*
- **TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES**

METIER	FILLES	GARCONS	TOTAL
COUTURE	101	8	109
COIFFURE	67	2	69
TISSAGE	5	0	5
SOUDURE	0	11	11
MECANIQUE	0	26	26
MENUISERIE	0	16	16
Electronique	0	6	6
ELECTRICITE auto	0	1	1

Peinture auto	0	2	2
photo caméra	6	44	50
TOTAL	179	116	295

• **TABLEAU RECAPITULATIF GENERAL DES FORMATIONS EN AGR**

METIER	FILLES	GARCONS	TOTAL
Savon	40	22	62
Teinture	7	16	23
Pain	13	23	36
Natte	1	7	8
Sérigraphie	0	4	4
TOTAL	61	72	133

- *99 % des 427 enfants mis en apprentissage d'un métier à Zakpota, So Ava et à Kpomasse y sont très assidus*
- *Après les évaluations internes et externes conduites en Janvier 2007 soit une moyenne de 8 mois de formation, il est ressorti que :*
 - *2/3 des enfants apprentis ont une aptitude technique qui leur permette de recevoir leur diplôme dans un délai maximum de 6 à 8 mois soit une durée totale de formation de 14 à 16 mois.*
 - *Le reste devra encore subir une formation intensive d'au moins 18 mois*
 - *100% des 177 enfants formés en AGR gardent leur pleine opérationnalité*
- *225 enfants de 6 à 15 ans dont 91 filles (40%) ont bénéficié d'appui scolaire total et sont réguliers dans leur cours respectifs au niveau des 03 communes*
- *100% des enfants inscrits à l'école ont été réguliers dans leur cours respectifs au niveau des 03 communes jusqu'à la fin des années scolaires 2005-2006 et 2006-2007*
- *87,55% (197 sur 225) inscrits à l'école passent en classe supérieure soit un taux de redoublement global de 12%*

- *70 enfants de 12 à 17 ans (dont 20 filles) déscolarisés et désireux de reprendre les cours suivent les cours de remise à niveau à travers les classes d'éducation alternatives à So ava et leur dossiers sont déposés pour participer aux divers examens officiels.*
- *51,45% des 70 enfants de 12 à 17 ans (dont 20 filles) ayant bénéficié des cours de remise à niveau et présentés aux divers examens officiels à So ava sont admis (29 admis sur 30 au CEP ; et 7 sur 40 admis au BEPC).*

description brève qualitative des autres caractéristiques importantes (telles que le type de travail, la relation avec l'employeur et les conditions de travail ; les éventuelles différences liées au genre ; le lieu ; l'appartenance ethnique et le contexte social,

. La quasi-totalité des 723 enfants bénéficiaires (Près de 48% des enfants sont des filles) sont originaires des zones d'intervention (Zakpota, So ava, Kpomasse) et sont issus de familles très pauvres et nombreuses à dominance polygamique. Sans instruction minimum ou très précocement déscolarisés, ils se sont vite vus dans les mailles des trafiquants. Ces trafiquants les ont emmenés 577 de ces enfants soit dans les contrées Nigériennes, Ivoiriennes ou Gabonaises ou dans les grandes agglomérations du Bénin. A ces divers lieux, les garçons ont été généralement exploités dans l'agriculture tandis que les filles servent à la vente et/ou aux travaux domestiques. Les conditions de travail sont : Discrimination et stigmatisation ; violences et traumatismes physiques et morales ; privation de nourriture et de soin, insuffisance de repos, de sommeil et absence de jeux ; absence ou insuffisance de rémunération qui est souvent versée aux parents.

Quant aux 145 enfants dont 97 filles prévenues de la traite, ils sont caractérisés par une situation familiale dominée par la pauvreté et la démission parentale. Ceci les plonge dans l'oisiveté, la errance, la délinquance, toute chose qui les rend très vulnérables aux mirages des trafiquants.

b. Pour les programmes d'action orientés vers le développement institutionnel, c'est-à-dire qui traitent *indirectement* avec les enfants par l'intermédiaire de ³ *groupes de partenaires intermédiaires* :

Décrivez les principales caractéristiques des enfants travailleurs qui bénéficieront en définitive du programme d'action. Spécifiez les secteurs économiques, tels que le type de travail, la relation avec l'employeur et les conditions de travail ; d'éventuelles différences liées au genre ; le lieu ; l'appartenance ethnique et le contexte social, le cas échéant.

2. Énumérez les groupes de partenaires intermédiaires, le cas échéant. Décrivez comment ils ont participé au programme d'action. Pour chaque groupe de partenaires intermédiaires, indiquez si leur contribution a été positive, négative, importante ou pas importante.

3. Quels sont les points de vue des enfants travailleurs et/ou du (des) groupe(s) de partenaires intermédiaires sur l'utilité des résultats du programme d'action pour répondre à leurs besoins ?
4. Décrivez les effets du programme d'action sur la situation des enfants travailleurs et/ou du (des) groupe(s) de partenaires intermédiaires.

5. Informations sur les objectifs

1. Énumérez les objectifs du programme d'action tels qu'ils sont établis dans le schéma récapitulatif. Si les objectifs initiaux ont dû être révisés ou modifiés au cours de la mise en oeuvre, spécifiez le type de changements et les raisons.
2. Décrivez le progrès fait vers la réalisation des objectifs et spécifiez les principales réalisations et/ou échecs.

6. Problèmes particuliers

1. Les groupes prioritaires du BIT-IPEC sont les enfants qui travaillent dans des conditions de servitude pour dettes ou de travail forcé, dans des conditions dangereuses, les fillettes et les enfants de moins de douze ans. Spécifiez si et comment, dans le cadre du programme d'action, ces groupes ont pu être pris en compte.
2. Comment avez-vous pu contribuer par le programme d'action à l'élimination du travail des enfants et à la protection des enfants travailleurs dans le contexte plus large de votre région ou de votre pays ? (Par exemple : expliquez l'impact des campagnes de sensibilisation, les possibilités de répétition de l'approche des programmes d'action, des effets évidents de votre programme d'action etc.)
3. Comment est-ce que les réalisations du programme d'action ont pu être rendues durables, c'est-à-dire dans quelle mesure les effets de l'impact du programme d'action seront-ils durables après le retrait des fonds de l'IPEC ? (Veuillez spécifier si des mesures institutionnelles ont été prises et si le personnel ou d'autres ressources sont disponibles pour assurer la continuité des activités).
4. Dites si le soutien technique et administratif fourni par l'IPEC était approprié ou non. Dites s'il était positif, insuffisant ou négatif et faites des propositions d'amélioration, le cas échéant.

7. Recommandations, constatations et leçons apprises

1. Énumérez les facteurs qui, selon vous, ont contribué le plus au succès du programme d'action (principaux facteurs de succès) ou qui ont constitué le plus grand risque pour le succès du programme d'action (principaux facteurs de risque).
2. Veuillez énumérer les principales constatations, recommandations et leçons apprises qui, selon vous, pourraient efficacement contribuer à améliorer votre travail en

vue de l'élimination du travail des enfants et de la protection des enfants travailleurs.

3. Faites des suggestions, le cas échéant, sur la manière dont le BIT-IPEC pourrait travailler de façon plus efficace pour la protection des enfants travailleurs et l'élimination du travail des enfants.
4. Décrivez les domaines du travail des enfants identifiés au cours de votre programme d'action pour lesquels une action future pourrait s'avérer nécessaire. Spécifiez quelle action sera nécessaire et indiquez qui devra agir (vous, le BIT-IPEC ou une autre organisation).